CONSEILS DE QUARTIER
PARTICIPATION CITOYENNE

Lettre d'infos

Retour sur l'assemblée générale

DU CONSEIL DE QUARTIER MOULIN À VENT / GEORGES LÉVY ERNEST RENAN

Mercredi 26 octobre 2022

Édito

Samira Mesbahi
Adjointe au Maire, déléguée aux conseils de quartier

Suite à la crise sanitaire de la COVID-19, il est plus que jamais nécessaire de recréer du lien social et de relancer les lieux d'écoute et de dialogue. Les conseils de quartier, qui ont toujours été des instances d'échange et de partage entre les citoyens, permettent, par leur ancrage territorial, de faire le lien entre les habitants, les services et les partenaires de la Ville, afin d'améliorer le vivre ensemble.
L'année 2022, bien que contrariée par la COVID-19 au 1er trimestre, fut une année particulièrement riche pour les conseils de quartier. Les délégués se sont mobilisés dans des domaines très variés comme l'environnement, la voirie, la sécurité ou encore le cadre de vie. Ils sont également à l'initiative des moments de solidarité et de convivialité en organisant des fêtes de quartier et d'autres temps festifs.
Les grandes évolutions concernant la ville comme la Zone à Faibles Émissions (ZFE) ou la future ligne T10 ont été présentées aux habitants.
De même, les conseils de quartier permettent de faire connaître les nouvelles expérimentations mises en place (comme le dispositif Zéro Non Recours) ou les dispositifs de signalements comme CLIC (Ville) et Toodego (Métropole).
Nous avons besoin de vous à ces réunions de conseils de quartier pour continuer à travailler sur l'amélioration de votre qualité de vie et de votre environnement.

Le mot de la présidente

Samira Mesbahi
Présidente du conseil de quartier
Permanences les 2e mercredis de chaque mois à 18h30
Salle Ernest Renan, 44 rue Ernest Renan

Je remercie toutes les personnes qui ont participé aux permanences du conseil de quartier ainsi que les délégués impliqués. Chaque rencontre est l'occasion pour les habitants d'interpeller la Ville, les partenaires institutionnels, les bailleurs, la police municipale ou nationale sur toutes les problématiques qui impactent leur quotidien : propreté, insécurité ou accès aux soins...
Nous avons reçu au cours de l'année, l'ambassadrice des droits sur le quartier Moulin à Vent/Joliot Curie, qui a présenté les objectifs de l'expérimentation « territoire zéro non recours » en partenariat avec le Centre Social du Moulin à Vent pour permettre un meilleur accès aux droits sociaux.
La chef de la police municipale a répondu aux habitants sur la tranquillité publique.
La Ville de Vénissieux souhaite impliquer davantage les citoyens et renforcer la concertation, notamment sur le Conseil Citoyen de Développement Humain Durable (CCDHD). Nous notons l'implication de 2 délégués du conseil de quartier investis au CCDHD qui on permis de nombreuses réalisations sur le quartier comme la végétalisation de la cour du groupe scolaire Moulin à Vent, l'implantation d'un boisement urbain sur l'avenue Francis de Pressensé, l'éco-projet reçu par le jardin partagé Vaillant Couturier...
Je vous invite à venir aux permanences du conseil de quartier qui se réunit chaque 2e mercredi du mois, salle Ernest Renan à 18 h.

THÈMES MAJEURS ÉVOQUÉS

Incivilités et sécurité routière
Avenue Francis de Pressensé, les stationnements sont anarchiques devant certains commerces, les gens se garent en double file. Au niveau du bar-tabac, c'est très dangereux pour celles et ceux qui circulent à vélo. Les pistes cyclables sont systématiquement occupées. Les cyclistes doivent se déporter pour passer, au risque de se faire renverser. Sur la rue Georges Marrane, les excès de vitesse ont lieu jour et nuit.
Les pouvoirs publics ne sont pas inactifs face à ces incivilités. La Ville s'appuie notamment sur la vidéo-verbalisation pour faire cesser ces comportements, sans oublier le passage régulier de la police municipale. La Ville a également demandé à la Métropole l'installation d'un feu à l'angle Pressensé-Marrane, qui pourrait contribuer à limiter ces problèmes. Dans cette zone de l'avenue Pressensé, de nouveaux ralentisseurs pourraient être mis en place, afin de faciliter la traversée des piétons.

Sécurité
Les habitants ont évoqué la présence de dealers et de chiens dangereux non tenus en laisse. Grâce aux dispositifs déjà mis en place, des solutions ont été trouvées contre les incivilités, notamment les rodéos. Malgré tout, des problèmes persistent. Les habitants ont été encouragés à saisir les outils à disposition : le 17 en cas d'infraction ou moncommissariat.fr pour tout signalement. Concernant les chiens errants, les habitants peuvent appeler la police municipale qui procédera à des contrôles. La sécurité au quotidien, c'est un travail en commun, impliquant la ville, la police nationale, la police municipale, les bailleurs, mais aussi les habitants qui sont invités à faire remonter les informations.

ZOOM SUR 3 PROJETS
D'ACTUALITÉ DANS VOTRE QUARTIER

Plantation d'un boisement urbain dans le parc de Pressensé

Pour lutter contre le phénomène des îlots de chaleur en milieu urbain, la municipalité s'engage avec l'association Boomforest à développer des micro-forêts dans la ville. Dans ce cadre, la plantation d'un boisement urbain a été organisée dans le Parc Pressensé en février dernier. Un peu plus de 70 personnes sont venues planter plus de 900 jeunes arbres, de 30 espèces différentes, sur un espace de 300 m^2 environ : érables, frênes, tilleuls, chênes, noisetiers, ormes...

Expérimentation du territoire Zéro non recours

Depuis un an, la Ville de Vénissieux et ses partenaires expérimentent un dispositif initié par l'association Centsept en faveur des personnes précaires et de l'accès à leurs droits sur le quartier Moulin à Vent. Un ambassadeur des droits de l'association Passerelles est accueilli au centre social Moulin à Vent. Sa mission est de repérer, écouter et orienter les personnes, à travers une interaction de proximité.

Réalisation de nouvelles salles de classe à l'école maternelle Moulin à vent (bâtiment Kergomard)

Suite à la réhabilitation du bâtiment principal de l'école Moulin à Vent où des logements de fonction ont été transformés en salles de classe en 2021, le bâtiment Kergomard des maternelles a été lui-même modifié cet été, en vue d'accueillir plus d'élèves. Pour ce faire, le Centre de loisirs a été transféré dans le nouveau bâtiment élémentaire et deux salles de classe ont pu être créées à l'étage.

SIGNALEZ UN DYSFONCTIONNEMENT SUR L'ESPACE PUBLIC
CLIC
services.demarches.venissieux.fr/clic

VOIRIE, DÉCHETS, EAU, PROPRETÉ
TOODEGO
contactez la Métropole sur www.toodego.com

SIGNALEZ UNE INFRACTION OU UN DÉLIT
www.moncomissariat.fr
En cas d'urgence, contactez le **17**

CONTACT
04 72 21 43 23 ou 04 72 21 43 11 / conseilsdequartier@ville-venissieux.fr